

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DES PRIMES AU PETROLE—*Suite.*

Hon. Foster—Grave de laisser au ministre et aux influences de décider chaque cas—4019; primes sur pêche, primes sur plomb décidées d'après règlements généraux—4019.

M. Armstrong—Dans le district des pétroles, cultivateurs obtiennent toujours justice—4019; projet répond à besoins—4019.

M. Calvert—Expose situation—4020; depuis vote de prime, prix pétrole a baissé de \$1.75 à \$1.25—4020; depuis vote de primes les nouvelles conventions tiennent compte de celles-ci—4020; loi vise quelques cas seulement pour contrats passés avant vote de loi—4020.

Hon. Foster—Alors suffit dire que gouverneur en conseil aura droit de décider qui touchera prime en cas de contrat fait avant loi—4020; pas besoin règlements généraux—4021.

Hon. Fielding—Aucune idée d'appliquer le bill à autres cas que ceux-ci—4021.

M. R. L. Borden—Suffit de trois lignes—4021; dire que prime reçue sur le pétrole donné au cultivateur pour loyer, ira au cultivateur à moins de stipulations contraires—4021.

M. Clements—Amendement à la loi proposé en novembre dernier—4022.

M. Gunn—Demande que bill ait effet rétroactif—4022; pour prime pas payée sur huitième baril—4022.

M. R. L. Borden—On pourrait faire une loi déclaratoire, indiquant les intentions de la première—4023.

M. Clarke—A conseillé aux cultivateurs de poursuivre les compagnies pour prime reçue sur huitième baril dont ils étaient agents pour le propriétaire de la mine 4024; le producteur de l'huile est aussi bien celui qui possède le terrain qui la contient que celui qui la pompe—4024.

Hon. Templeman—A des doutes au sujet de rétroactivité, veut consulter—4024.

M. R. L. Borden—Aucun doute que le bill d'après son texte n'a pas d'effet rétroactif—4025; bill n'apporte aucun remède à ceux qui ont perdu la prime—4025; règlements pour lesquels pouvoir est demandé ne s'appliqueront qu'à l'avenir—4025.

M. Sproule—On sait quel usage gouvernement a fait au Nord-Ouest du pouvoir d'édicter des règlements—4026; il faut des lois générales—4026.

Hon. Templeman—Bill vient du Sénat—4026; verra s'il peut être amélioré—4026.

En comité—4806.

M. A. Lavergne—Demande si bill imprimé en français—4806.

Hon. Brodeur—Objection devrait être soulevée à 2^e lecture—4806; une fois 2^e lecture passée bill est censé imprimé en français—4807.

Hon. Templeman—Propose rayeler mots “spécial ou général”—4807.

Adopté—4807.

Bill rapporté—4807.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DES PRIMES AU PETROLE—*Suite.*

Hon. Foster—Demande codification des lois faites par voie de décrets de l'exécutif—4807.

Sir W. Laurier—Cela viendra—4807.

3^e lecture, adopté—4807.

Sanctionné—5348.

LOI RELATIVE AU PROLONGEMENT DE L'I.C.R. (AMENDEMENT).

Hon. Aylesworth—Dépose projet de loi (n° 50) pour modifier la loi ratifiant l'arrangement entre gouvernement et G.-T.-P. pour prolongement de l'I.C.R. jusqu'à Montréal—1159; pour modifier erreur dans l'annexe à l'acte—1159; erreur capitale découverte au cours de l'arbitrage avec G.-T.-R.—1159; bill a pour objet réparer erreur—1159.

1^{re} lecture—1159.

En comité—2558.

Hon. Aylesworth—Signale les erreurs de copie entre convention originale et copie annexée au bill imprimé qui nécessitent la loi—2558; erreur a été constatée au cours de l'arbitrage entre G.-T.-R. et gouvernement—2558.

Bill rapporté, lu 3^e fois, adopté—2559.

LOI DES PROVINCES D'ALBERTA ET SASKATCHEWAN.

Hon. Aylesworth—Dépose bill (n° 146) pour modifier les conditions d'exécution des lois d'Alberta et Saskatchewan—5951.

1^{re} lecture—5951.

Deuxième lecture—7650.

En comité—7650.

Discussion remise—7651.

Discussion reprise—7791.

Hon. Aylesworth—Inutile insérer dispositions spéciales quant à l'instruction des élections contestées—7791; loi actuelle suffisante—7792.

Bill rapporté, 3^e lecture, adopté—7792.

Sanctionné—8222.

LOI DE RATIFICATION.

Hon. Oliver—Dépose bill (n° 102) approuvant convention entre gouvernement fédéral et gouvernement C.-A., pour la limite ouest de la zone des chemins de fer 4105; matière de forme—4105; convention détermine limite réelle des terres de la compagnie du C.P.R.—4105.

Deuxième lecture—4805.

En comité—4805.

Hon. Oliver—Gouvernement ne perd et ne gagne rien—4805; simple ratification de convention passée—4805.

Bill rapporté, lu 3^e fois, adopté—4805.

Sanctionné—5348.

LOI DE LA REPRESENTATION DE L'ALBERTA ET DE LA SASKATCHEWAN.

Sir W. Laurier—Dépose bill (n° 56) relatif à la répartition de la représentation dans l'Alberta et dans la Saskatchewan et modifiant loi concernant la représentation—1159; aux termes de la loi constituant les provinces, représentation doit être rajustée après recensement quinquennal—1159; population Saskatchewan, 257,763; population Alberta, 184,349; Saskatchewan a droit à 10 représentants et Alberta 7—